

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2016-10-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 11^e jour du mois d'octobre deux mille seize à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois (absente)
Esther Savard
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2016-10-219 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Dépôt du bordereau de correspondance
5. Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
6. Adoption des procès-verbaux des 12 et 26 septembre 2016
7. Adoption des comptes à payer
8. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
9. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
10. Adoption règlement, ajout de l'usage vente de marchandises d'occasion – zone M-4
11. Adoption règlement interdisant la circulation lourde au rang de la Chapelle
12. Dérogation mineure, 560 et 562 rang du Coteau-des-Roches

13. Dérogation mineure, 410 rue St-Charles
14. Emprunt par billets, adjudication
15. Emprunt par billets, concordance et de courte échéance
16. Réparation pavage différents endroits
17. Acceptation de la soumission pour l'aménagement d'un bureau au garage municipal
18. Mandat des inspections de chaussées dans le cadre de la réalisation du Plan d'intervention
19. Mandat pour l'inspection des conduites d'égout dans le cadre du Plan d'intervention
20. Mandat Tetra Tech QI inc. – nouveau programme FEPTEU
21. Achat équipements, Parc des Générations
22. Inscription formation, fonctionnaire municipale
23. Employés temporaires pour le déneigement
24. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
25. Adhésion aux Fleurons du Québec
26. Appui à La Course de la banquise Portneuf
27. Période de questions
28. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19 : 32 Fin : 19 : 49

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 11 octobre 2016. (du 13 septembre au 11 octobre 2016)

Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif

Un rapport budgétaire comparatif en date du 30 septembre 2016 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 11 octobre 2016, par la directrice générale et trésorière.

Rés.2016-10-220

Adoption des procès-verbaux des 12 et 26 septembre 2016.

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent les avoir lu et acceptent qu'ils ne soient pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville des 12 et 26 septembre 2016 soient acceptés tels que présentés.

Rés.2016-10-221 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 345 202.33 \$.

Liste des comptes à payer	161 686.52 \$
Liste des chèques émis	77 657.16 \$
Liste des chèques manuels	7 532.40 \$
Liste des paiements en ligne	48 815.07 \$
Dépôt salaires	49 511.18 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 7 septembre 2016 est déposé au conseil municipal, le 11 octobre 2016.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 15 juin 2016 est déposé au conseil municipal, le 11 octobre 2016.

Rés.2016-10-222 Adoption règlement, ajout de l'usage vente de marchandises d'occasion – zone M-4

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 193 « Modifiant le règlement de zonage #116 afin de permettre l'usage de vente de marchandises d'occasion dans la zone M-4 » soit adopté.

Rés.2016-10-223 Adoption règlement interdisant la circulation lourde au rang de la Chapelle

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 151-2 « Interdisant la circulation des camions lourds sur certains chemins municipaux » soit adopté.

Rés.2016-10-224 Dérogation mineure, 560 et 562 rang du Coteau-des-Roches

Attendu qu'un avis a été publié dans le journal municipal « Une voie de choix » édition de septembre 2016;

Attendu que la demande consiste à déroger à l'article 4.4.1 du règlement de lotissement afin de créer 2 terrains d'une largeur de 43.84 mètres et de 43.85 mètres au lieu de 50 mètres. Ce lotissement a pour but de séparer 2 résidences existantes bénéficiant de droit acquis en deux propriétés distinctes tel que présenter sur le plan préparé par monsieur Éric Lortie, arpenteur-géomètre;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé sur une partie du lot 2 979 789 sis au 560, rang du Coteau-des-Roches, portant le matricule 9675 67 2030 0 002 et au 562, rang du Coteau-des-Roches, portant le matricule 9675 67 2030 0 001.

Rés.2016-10-225 Dérogation mineure, 410 rue St-Charles

Attendu qu'un avis a été publié dans le journal municipal « Une voie de choix » édition de septembre 2016;

Attendu que la demande consiste à permettre l'installation d'une clôture d'une hauteur de 2.7 mètres au lieu de 2 mètres tel qu'exigé à l'article 9.4.1.2 sur les lignes latérales de la cour arrière;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf refuse la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé sur le lot 2 981 631 sis au 410, rue Saint-Charles, portant le matricule 9875 53 8203.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est rejetée avec deux voix favorable et trois voix défavorables.

Suite au résultat du vote le conseil municipal accepte à majorité la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé sur le lot 2 981 631 sis au 410, rue Saint-Charles, portant le matricule 9875 53 8203.

NOTE : CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 53 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES, LE MAIRE A AVISÉ LA GREFFIÈRE QU'IL N'APPROUVE PAS CETTE RÉOLUTION (VETO)

Rés.2016-10-226 Emprunt par billets, adjudication

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins du centre de Portneuf pour son emprunt par billets en date du 18 octobre 2016 au montant de 765 900 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 148, 074 et 191. Ce billet est émis au prix de 100.00 CAN pour chaque 100.00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

32 600 \$	2.25%	18 octobre 2017
33 500 \$	2.25%	18 octobre 2018
34 000 \$	2.25%	18 octobre 2019
34 700 \$	2.25%	18 octobre 2020
631 100 \$	2.25%	18 octobre 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Rés.2016-10-227

Emprunt par billets, concordance et de courte échéance

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Portneuf souhaite emprunter par billet un montant total de 765 900 \$;

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
148	345 900 \$
074	70 000 \$
191	350 000 \$

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 765 900 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 148, 074 et 191 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la trésorière;

QUE les billets soient datés du 18 octobre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	32 600 \$
2018	33 500 \$
2019	34 000 \$
2020	34 700 \$
2021	35 400 \$ (à payer en 2021)
2021	595 700 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Portneuf émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 18 octobre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéro 148, 074 et 191, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Rés.2016-10-228 Réparation pavage différents endroits

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 10 836.39 \$ taxes incluses pour la réparation de pavage à différents endroits de la municipalité; tel que soumissionné par Asphalte St-Ubalde inc. en date du 21 septembre 2016.

Rés.2016-10-229 Acceptation de la soumission pour l'aménagement d'un bureau au garage municipal

Considérant que des demandes de soumission ont été adressées, sur invitation, à cinq (5) entrepreneurs pour l'aménagement d'un bureau au garage municipal;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

Construction Marc Larochelle	pas déposé
Construction Pi2	pas déposé
Construction rénovation Portneuf inc.	54 567.14 \$
Alain M & M Ltée	54 958.05 \$
Mécanarc	pas déposé

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accorde le mandat au montant de 54 567.14 \$ taxes incluses à Construction Rénovation Portneuf inc. pour l'aménagement d'un bureau au garage municipal.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 190.

Rés.2016-10-230 Mandat des inspections de chaussées dans le cadre de la réalisation du Plan d'intervention

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accorde un mandat au montant de 5 439.00 \$ taxes en sus à Tetra Tech QI inc. pour l'inspection des chaussées dans le cadre de la réalisation du Plan d'intervention.

QUE cette dépense soit affectée à la TECQ.

Rés.2016-10-231 Mandat pour l'inspection des conduites d'égout dans le cadre du Plan d'intervention

Considérant que des demandes de soumission ont été adressées, sur invitation, à trois (3) entreprises pour les inspections des conduites d'égouts :

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes en sus);

Can-Explore inc.	10 164.40 \$
Veolia ES Canada Services Industriels inc.	11 740.00 \$
L.C.S inc.	pas déposé

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accorde un mandat au montant de 10 164.40 \$ taxes en sus pour l'inspection des conduites d'égout dans le cadre du Plan d'intervention.

QUE cette dépense soit affectée à la TECQ.

Rés.2016-10-232 Mandat Tetra Tech QI inc. – nouveau programme FEPTEU

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate Tetra Tech QI inc. pour un montant de 6 500 \$ taxes en sus afin de produire et de déposer deux demandes de subvention dans le cadre du programme d'aide financière découlant du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) pour tous les projets à réaliser.

QUE la résolution 2016-09-204 adoptée à la séance du 12 septembre 2016 soit modifiée par la présente.

Rés.2016-10-233 Achat équipements, Parc des Générations

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense au montant de 7001.98 \$ taxes incluses pour l'achat d'équipements au Parc des Générations.

Rés.2016-10-234 Inscription formation, fonctionnaire municipale

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 408.74 \$ taxes incluses et la participation de madame Julie Vallée à la formation donnée par Manuri qui se tiendra à Québec.

QUE les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2016-10-235 Employés temporaires pour le déneigement

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de messieurs Camil Frenette, André Germain, Yoan Rochefort, Alexandre Perron, Paul Thibault, Benoit Maltais, David Gagnon, Ricky Burns et Keven Audet comme chauffeurs de camion à neige et de tous travaux connexes à l'entretien d'hiver à titre d'employés temporaires pour la période du 16 novembre 2016 au 15 avril 2017.

QUE les employés travailleront sur appel, sur des horaires de soir, de nuit ou de jour ainsi que de fin de semaine, sans qu'aucune heure ne leur soit garantie et aux conditions déjà établies dans la convention collective de travail.

Rés.2016-10-236 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Rés.2016-10-237 Adhésion aux Fleurons du Québec

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf adhère à la 12^e édition (2017-2019) des Fleurons du Québec et autorise de verser le paiement intégral du tarif triennal en un seul versement au montant de 1147 \$ taxes en sus.

Rés.2016-10-238 Appui à La Course de la Banquise Portneuf

Madame la conseillère Karine St-Arnaud quitte son siège.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte d'appuyer la Course de la banquise Portneuf pour sa 14^e édition qui se tiendra le 21 janvier 2017 par un appui financier de 3 500 \$ et par les services suivants, d'une valeur n'excédant pas 2 000 \$:

- Prêt d'équipement et de personnel de la municipalité pour le déneigement des stationnements au Parc récréonautique
- Prêt d'équipement et de personnel du service des incendies pour la sécurité publique (véhicule SWAT et 1 pompier) le 21 janvier de 10h00 à 12h30

- Prêt de la capitainerie de la marina et du site du Parc Léon-Provancher incluant le bassin de la marina le 21 janvier de 7h30 à 12h30

Madame la conseillère Karine St-Arnaud reprend son siège.

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20 : 10

Fin : 20 : 16

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 20 hres.

Maire

Greffière